

JOURNAL D'INFORMATION SUR L'EAU

INFORMATION EAUX

CAHIER
DETACHABLE
REFERENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

M.A.E.

L'action internationale de la France
dans le domaine de l'eau

page 1

SMEAG-EPTB

Etats généraux de la Garonne
27 et 28 avril

page 11

TECHWARE

Un nouveau coordinateur

page 13



Office
International
de l'Eau

OIEau

RéFEA, Réseau Francophone
sur l'Eau et l'Assainissement

page 19

EAUDOC

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU

N° 519 - Mars / Avril 2001

SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : C. RUNEL
Rédacteur en Chef : J.A. FABY
Rédacteur en Chef Adjoint : D. DELAGE
Coordination : N. FURBEYRE
Abonnements et Secrétariat : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 2 699 FTTC
Etranger : 2 480 FF

Office International de l'Eau

Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire AD 234
ISSN 0012-9003 - 47^{ème} année

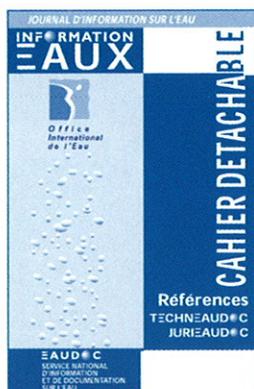
Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Artois-Picardie 2
- Rhône-Méditerranée-Corse 3
- Seine-Normandie 4

Actualités

- Françaises 6
- Autour du Monde 13
- Librairie 15
- Lu dans la Presse 18

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 19



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Agenda 24 des Evénements

EN AVANT



L'ACTION INTERNATIONALE DE LA FRANCE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Pour célébrer la **Journée Mondiale de l'Eau**, le **Ministère des Affaires Etrangères**, avec le concours de l'**Agence Française de Développement**, du **Programme Solidarité Eau** et de l'**Office International de l'Eau**, a rassemblé dans un coffret des fichets et un CD-Rom présentant les exemples récents de coopération internationale de la France pour la gestion des ressources en eau.

Dans ce domaine, la France a un rôle particulier à jouer compte tenu de son expérience riche, variée et ancienne, de sa volonté de renforcer la solidarité internationale et de son engagement dans le développement de partenariats avec les pays du Sud, le plus souvent les plus concernés par ces défis de la gestion des ressources en eau.

Les actions de coopération ne se limitent pas au seul secteur de l'eau et vise tout au contraire, chaque fois que cela est possible, à développer une analyse décloisonnée des problèmes pour favoriser les synergies. "**L'eau est un domaine trop important pour être laissé aux seuls spécialistes de l'eau**".

Sur cette base, la France dans son action à l'International prend en compte la question de la gestion des ressources en eau dans ses trois dimensions :

- **L'aspect économique** où cette ressource apparaît comme un facteur de production (énergie ou alimentation par exemple) et où les services associés à l'approvisionnement en eau sont évalués (coût qui aboutit à un prix).
- **L'aspect social** pour satisfaire aux besoins essentiels avec les notions qui tournent autour des droits à l'accès à une eau potable par exemple (cf. charte sociale de l'eau) .

- **L'aspect environnemental** enfin, où l'eau est reconnue comme patrimoine commun. L'accent est ainsi mis sur l'efficacité (économie), l'équité (social) et la durabilité (environnement).

Le Ministère rappelle aussi l'importance de l'échange d'information et de savoir-faire, et soutient le projet **AQUADOC-INTER**. Ce réseau mondial de centres d'information sur l'eau, et son pendant méditerranéen, le **SEMIDE**, offre sur Internet, un portail ouvert sur les informations diverses (institutions, législations, formations, R & D, gestion, documentation ...) rassemblées par les différents partenaires.

Ainsi, la France mène une action qui vise à allier ambition, pragmatisme et équité. De nouveaux efforts sont à conduire comme le nécessaire développement de la recherche appliquée, le renforcement de l'éducation à une culture de l'eau, une action de grande ampleur à destination des villes moyennes qui voient leur population décupler et qui n'ont pas accès dans de bonnes conditions à l'eau, la capitalisation et la large diffusion des résultats obtenus, la valorisation de ces actions de coopération auprès du grand public.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
37 quai d'Orsay
75007 PARIS
Tél. 01 43 17 53 53 - Fax. 01 43 17 47 53
<http://www.france.diplomatie.fr/index.html>

MINISTÈRE
des Agences de l'Eau

Actualités

Nouvelles de l'Office International
de l'Eau

Agenda des
Événements

ADOUR-GARONNE



M^{me} YVINEC-MAZIÈRES PRÉSIDE AUX DESTINÉES DE L'AGENCE DE L'EAU

Brigitte YVINEC-MAZIÈRES vient d'être nommée présidente du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Inspecteur général de la construction depuis 1997, en poste au Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, elle commence sa carrière professionnelle en tant qu'architecte, après des études d'architecte à l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris.

Elle intègre l'administration en 1977 après avoir réussi l'année précédente le concours des urbanistes de l'État ainsi que le certificat d'études supérieures en aménagement rural et urbain à l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

Elle vit ses premières expériences "publiques" au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, à la Direction de l'Urbanisme et des Paysages. Elle y occupera plusieurs fonctions jusqu'en 1987, année

où elle prend en charge, pour le compte du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la rénovation des grands musées scientifiques relevant de l'Éducation Nationale.

Après un autre court passage au Ministère de l'Environnement en 1989 et 1990, elle rejoint le Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace pour y exercer plusieurs postes de chargée de mission.

Elle revient de 1996 à 1997 au Ministère de l'Environnement où elle est chargée de la Sous Direction des Sites et des Paysages.

En tant que présidente du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, elle succède à **Marie-Françoise MENDEZ** qui a quitté le poste l'été dernier après trois années de mandat.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90 rue du Férétra
31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. 05 61 36 37 38 - Fax. 05 61 36 37 28
<http://www.eau-adour-garonne.fr>

ARTOIS-PICARDIE



JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU : LES PARTENAIRES DE L'AGENCE SE MOBILISENT

A l'occasion de la **Journée Mondiale de l'Eau**, certains partenaires de l'Agence ont décidé de mener des actions de sensibilisation. L'Agence s'est fait l'écho de ces événements, notamment par le biais de son site web (<http://eau-artois-picardie.fr>).

□ Une Maison de l'Eau :

La **Base des Près du Hem**, située à **Armentières**, a profité de cet événement mondial pour inaugurer "la **Maison de l'Eau**", réalisée en partenariat avec l'Agence. Ce lieu est destiné à sensibiliser les plus jeunes aux problèmes de l'eau.

Ainsi, des maquettes expliquant le parcours de l'eau au travers de la ville et son recyclage, des affiches sur le cycle de l'eau, une partie interactive (munie d'ordinateurs, de CD-Rom...), un point information (documents pédagogiques, brochures... édités par l'Agence de l'Eau) ont été installés pour informer au mieux les visiteurs.

Contact : Monsieur Santraine - Tél. 03 20 44 04 60

□ L'exposition "Quelle eau fera-t-il demain ?" :

Résultat du partenariat de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et du **Musée d'Histoire Naturelle de Lille**, cette exposition itinérante a été présentée à Namur du 5 mars au 5 avril 2001 : Aquariums, maquettes décors, vidéos ... se sont dévoilés pour

informer, les petits comme les grands, sur les ressources en eau, les inégalités de répartition, les liens entre l'eau et l'homme ...

Contact :

Thomas Debaudringhien, Michaël Hérent, Sophie Beckary - Tél. 03 28 55 30 80 - Fax. 03 20 86 14 82

□ La brochure "zones humides" :

Le **Conservatoire des Sites Naturels du Nord-Pas-de-Calais** a profité de cette journée pour lancer officiellement sa brochure sur les zones humides. En effet, réalisée en partenariat avec l'Agence, cette brochure aborde les liens unissant l'eau et la vie. Le Conservatoire a lancé également l'opération "**Fréquence grenouille**" qui consiste en la sauvegarde des batraciens et la préservation des zones humides.

Contact : Sandrine Héлары
Tél. 03 28 04 53 45 - Fax : 03 20 78 79 20

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818
59508 DOUAI CEDEX
Tél. 05 61 36 37 38 - Fax. 05 61 36 37 28
<http://www.eau-artois-picardie.fr>

RHÔNE- MEDITERRANEE-CORSE



PRIX DE L'EAU : UNE HAUSSE CONTENUE À 2,6 % EN 1999 POUR 16,25 F TTC LE M³

Comme chaque année, fidèle à son souci d'information, l'**Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse** a publié les résultats de son enquête sur le prix de l'eau et de l'assainissement dans l'ensemble du bassin.

La moyenne du prix de l'eau en 1999 dans l'ensemble du bassin s'élève à **16,25 francs** toutes taxes comprises pour un mètre cube, soit pour un foyer domestique consommant 120 m³ par an, une facture annuelle de 1 950 francs.

16,25 F/m³, c'est la moyenne calculée sur le nombre de communes ayant répondu à l'enquête (1230), dont la population représente 9,6 millions d'habitants (soit 71 % du bassin qui en compte 13,6 millions). Très représentative de la tendance générale, cette moyenne ne reflète pas, en revanche, **la grande disparité qui existe d'un département à l'autre** : les Alpes-Maritimes, par exemple, avec 18,51 F/m³, ont a priori beaucoup à envier à la Savoie qui affiche un prix de 12,87 F/m³.

Cette différence pour le consommateur s'explique aussi bien par **l'abondance et la qualité de la ressource en eau** que par l'importance des **investissements réalisés** dans chaque département en matière de potabilité et d'assainissement, par les choix faits en matière de sécurisation de l'approvisionnement en eau, par les efforts d'entretien et de renouvellement des ouvrages, ou encore par le caractère saisonnier de la consommation : le département des Alpes-Maritimes souffre sans aucun doute de sa haute fréquentation touristique qui lui impose des ouvrages surdimensionnés par rapport à sa population permanente.

Par ailleurs, ces disparités apparaissent aussi au niveau des **communes**, à travers la comparaison du prix de l'eau en **milieu rural** (communes de moins de 10 000 habitants) au prix en **milieu urbain** (communes de plus de 10 000 habitants). En 1996, l'écart en faveur du premier était important : 1,37 F/m³. Au fur et à mesure qu'augmentaient les investissements consacrés par les communes rurales à l'assainissement, cet écart s'est réduit. Aujourd'hui, il n'est plus que de 0,92 F/m³.

Il faut en effet retenir que le prix payé par le consommateur, intègre plusieurs composantes :

- **48 %** de la facture vont au **service de distribution d'eau potable** afin d'assurer sa mise à disposition au robinet,
- **32 %** vont à **l'assainissement** (collecte des eaux usées et épuration),
- **14 %** correspondent aux **redevances de prélèvement et de pollution** collectées par l'Agence de l'Eau,
- **6 %** pour les diverses **taxes** dont la TVA et le Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau.

Une plaquette "Prix de l'eau en 1999 dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse", publiée par l'Agence de l'Eau fait le point sur les principales caractéristiques et composantes de la facture d'eau payée par les consommateurs des 28 départements concernés.



LYON FLEUVES 2001 : L'EXPÉRIENCE DU RHÔNE ET AUTRES GRANDS FLEUVES EUROPÉENS

Du 6 au 8 juin 2001 - Lyon

Cette conférence a pour but, en associant scientifiques et gestionnaires sur le thème de "**la connaissance scientifique appliquée à la gestion concertée et durable des grands fleuves européens**", de confronter et mettre en commun les expériences des uns et des autres pour élaborer ou enrichir les stratégies d'action.

Elle a pour originalité et pour ambition de fédérer les points de vue des scientifiques et gestionnaires. En conséquence **le couplage étroit entre les connaissances scientifiques et leur application**

opérationnelle a été recherché, et la présentation de communications conjointes "gestionnaires / scientifiques", ou présentant des expériences conjointes, bien que non exclusive, a été privilégiée.

AGENCE DE L'EAU
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
<http://rdb.eaurmc.fr/>



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : UN CD-ROM POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES ÉLUS LOCAUX

En France l'assainissement non collectif concerne 12 à 15 millions de personnes.

Depuis la Loi du 3 janvier 1992, l'assainissement non collectif est confirmé comme une alternative à l'installation d'un réseau collectif si ce dernier ne présente pas d'intérêt pour l'environnement ou se révèle d'un coût excessif.

Désormais les **communes** ont l'obligation, en plus de leurs compétences dans le domaine de l'assainissement collectif, d'assurer le **contrôle technique des installations d'assainissement non collectif** et de mettre en place un **service public** d'assainissement non collectif.

Mais pour nombre d'élus, en dépit des précisions apportées par les textes réglementaires successifs, des incertitudes et des difficultés techniques, juridiques, administratives et financières subsistent, d'autant qu'en matière d'assainissement, le maire a une

obligation de résultats, et qu'il lui incombe de choisir les moyens adaptés lui permettant de les respecter. Ce CD-Rom, co-financé par le **Conseil Général de l'Orne et l'Agence de l'Eau**, concerne tous les acteurs de l'assainissement, qu'ils soient élus, concepteurs, entrepreneurs ou particuliers.

Il expose les différentes filières réglementaires de l'assainissement non collectif, présente les obligations des communes et des particuliers, donne quelques informations pratiques aux concepteurs, et précise le contenu et les moyens des contrôles. Chaque sujet permet de pointer la référence réglementaire à laquelle il fait appel.

Cet outil de référence servira de support de formation à destination des agents recrutés par les collectivités pour le suivi des Services Publics de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) mais également des artisans.

DES ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU DANS LE BASSIN SEINE-NORMANDIE

□ **La Commission des aides, a décidé lors de sa réunion du 21 février d'accorder 988 MF aux collectivités locales, industriels et agriculteurs du bassin Seine-Normandie (25 départements).**

Le montant des aides accordées se répartit de la façon suivante, pour l'ensemble du bassin Seine-Normandie :

- collectivités locales (assainissement)
 - . construction et réhabilitation de stations d'épuration et réseaux *387 MF (546 dossiers)*
- collectivités locales (eau potable)
 - . alimentation en eau potable
 - . aménagement des rivières et protection des zones humides *55 MF (175 dossiers)*
- industrie
 - . travaux de dépollution ou de prévention *61 MF (125 dossiers)*
 - . prime à l'élimination des déchets *50 MF (1 dossier)*
- agriculture
 - . épuration des effluents d'élevage et compoteurs d'irrigation *41 MF (232 dossiers)*
- banques de données, études, fonctionnement et emplois-jeunes *394 MF (25 dossiers)*

Parmi les dossiers abordés :

- Les **réservoirs de chasse de Paris**, qui depuis le début du siècle nettoient les égouts de la

capitale, vont être rénovés. Leur fonctionnement actuel est trop dépensier en eau, ce qui augmente d'autant le volume des effluents à traiter dans les différentes usines d'épuration. L'objectif est de réduire de 2/3 le volume d'eau utilisé pour passer de 150 000 m³ à 50 000 m³ en 2003.

- **Le bassin du Dragon** fait partie des cinq sites pilotes choisis en Ile-de-France pour tester des pratiques alternatives en matière **d'utilisation des produits phytosanitaires**. L'expérimentation, basée sur l'étude du réseau hydraulique et la pratique des utilisateurs, sera menée sur cinq ans dans l'objectif d'extrapoler à la région entière les résultats obtenus.
- Le **Comité interprofessionnel du vin de Champagne** et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont signé un contrat cadre pour la maîtrise des pollutions liées aux **activités viticoles champenoises**.
- **La petite rivière de la Voire**, en Haute-Marne, va être protégée grâce à la mise en place **d'abreuvoirs** le long du cours d'eau. Ces aménagements vont permettre d'éviter l'accès direct des animaux à la rivière et ainsi la remise en suspension des sédiments du cours d'eau tout comme les pollutions liées aux déjections.
- **Semur-en-Auxois**, en Côte d'Or, lance une étude d'un schéma directeur général d'assainissement dans l'objectif de proposer aux **63 communes** concernées des solutions techniques et économiques les plus adaptées à la collecte, au traitement et à la suppression des rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.
- **Le contrat rural Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais** (Loiret) rentre dans sa phase opérationnelle avec un programme ambitieux pour maîtriser les pollutions d'origine domestique, la qualité de l'eau potable, l'entretien des rivières

et l'irrigation agricole. Plus de **26 MF** viennent d'être accordés pour lancer le programme 2001.

- **La commune de Villiers-Cotterêts**, dans l'Aisne, va remplacer sa station d'épuration vieillissante qui, par temps de pluie, rejetait des polluants dans la rivière Automne. La nouvelle unité d'épuration, prévue pour 18 000 équivalents habitants, sera dotée d'un bassin d'orage qui stockera les eaux excédentaires et assurera une décantation des particules.
- **Les exploitations laitières des Ardennes** se mobilisent afin de traiter leurs effluents d'élevages. 21 dossiers ont été déposés à l'Agence de l'Eau afin de financer des états des lieux et des travaux spécifiques : collecte des eaux souillées, création ou agrandissement des fosses qui recueillent les effluents (avant épandage sur les terres agricoles).
- **L'agglomération de Louviers**, située dans la partie aval du bassin de la rivière Eure, va enfin se doter d'un outil épuratoire digne des objectifs de qualité fixés sur ce secteur (qualité 1B). La station, d'une capacité de 33 300 habitants équivalents, traitera, en plus des effluents domestiques, ceux d'origine industrielle avec une bonne performance pour les matières azotées et phosphorées. Elle sera également dotée d'une désodorisation complète et d'une filière boues très performante (obligatoire en raison du tissu urbain environnant).
- L'Agence de l'Eau attribue depuis peu des aides pour susciter le **développement de la gestion collective de l'assainissement autonome**. Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la région de **Conteville**, en Seine-Maritime, vient de démarrer cette activité avec un souci aigu de la qualité du service et notamment de l'entretien des installations individuelles.
- Deux **contrats ruraux** viennent d'être signés, dans l'Orne, pour les bassins versants du **Noireau** et de la **Rouvre**. Ils possèdent un volet agricole et un volet collectivité (eau potable et assainissement).
- **Caen** entreprend un programme de travaux de lutte contre les inondations : arasement des anciens quais, création d'un canal dans la presqu'île portuaire, installation d'un déversoir ...
- **Lors de sa réunion du 4 avril, la Commission des aides a attribué 527 MF pour les actions suivantes :**
- **La station d'épuration de Noisy-Le-Grand** ("Marne Aval") qui, avec celle de Valenton, assainit les eaux usées de l'est parisien, va bientôt être rénovée et agrandie. La capacité de traitement de cet ouvrage doit passer de 30 000 m³/jour actuellement à 60 000 m³/jour avec un débit de pointe de 2,1 m³/jour. Ces objectifs s'intègrent dans le nouveau schéma d'assainissement des eaux franciliennes basé sur une meilleure redistribution géographique des stations d'épuration.
- **L'aqueduc de la Vanne**, construit au XIX^{ème} siècle pour alimenter en eau potable le sud-est de Paris, va être réhabilité sur plusieurs tronçons en 2001.
- Une opération concertée de **maîtrise des pollutions issues de l'élevage** est menée à l'est du bassin. 25 exploitations agricoles recevront des

aides afin de stocker des déjections animales dans de bonnes conditions (imperméabilisation des aires souillées et réalisation de fumières) et de pratiquer un épandage dans le respect des stricts besoins des cultures.

- Une étude va être menée sur le **bassin de l'Armançon**, dans l'Yonne, afin de connaître l'évolution de la qualité des cours d'eau depuis 1995. Ce diagnostic permettra de mesurer les effets des actions réalisées dans le cadre du **contrat de rivière** mis en place en 1984, de résoudre les problèmes subsistants et d'apporter des éléments à l'élaboration du **SAGE** (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) qui a débuté avec l'installation de la **Commission Locale de l'Eau** en février dernier.
- La **Communauté de l'agglomération troyenne** améliore l'autosurveillance de son réseau d'assainissement en contrôlant, d'une part, la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel et d'autre part, le comptage des débits rejetés à l'aval de la station.
- L'Agence de l'Eau participe à la **campagne de formation et d'information** menée vers les **artisans de l'Aisne** qui interviennent auprès des particuliers pour installer ou réhabiliter leur système d'assainissement non collectifs (fosses septiques).
- Un **comptage** des volumes d'eau prélevés par les agriculteurs pour l'**irrigation** est effectué dans l'Oise, dans le cadre d'une étude globale sur les usages de l'eau. L'Agence de l'Eau accompagne la **Chambre d'Agriculture de l'Oise** qui installe des compteurs d'eau permettant de recenser les volumes prélevés directement en rivière ou dans les nappes d'eau souterraines, par commune et par grand type de culture.
- Les 52 000 habitants de l'**agglomération de Soissons** ne sont pas tous raccordés à la station d'épuration. Cette dernière a pourtant été réhabilitée récemment, répondant ainsi aux normes européennes d'épuration rejetant dans l'Aisne une eau plus propre que celle de la rivière. L'Agence de l'Eau participe donc à l'amélioration de la collecte des eaux usées de l'agglomération.
- Dans le cadre du programme de travaux de **lutte contre les inondations** de l'agglomération caennaise, une première tranche d'acquisition foncière va être menée.
- Une unité de **traitement des pesticides** va être construite en **Pays de Bray** (Seine-Maritime) afin de fournir dès à présent une eau conforme aux normes de potabilité. Cette usine permettra d'abaisser les teneurs en phytosanitaires en attendant que les mesures de protection à moyen terme prennent effet.
- Afin de protéger le forage d'eau potable de **Limézy-Bécquigny**, qui alimente 8 communes de Seine-Maritime situées à 15 km au nord-ouest de Rouen, l'Agence de l'Eau aide le **syndicat de l'Austreberthe** à acquérir 11 hectares de terrain et à réaliser les aménagements nécessaires

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende
92027 NANTERRE

Tél. 01 41 20 16 00 - Fax. 01 41 20 16 84
<http://www.eau-seine-normandie.fr>

ACTUALITES FRANÇAISES

PNETOX II : APPEL À PROPOSITIONS DE RECHERCHE

Le second **Comité Interministériel de la Recherche Scientifique et Technologique** (CIRST), qui s'est tenu le 1er juin 1999, a défini les priorités du gouvernement en matière de recherche. Parmi celles-ci a été retenue la **sécurité environnementale** avec notamment le renforcement des connaissances et de l'expertise sur les impacts de la dissémination des substances chimiques toxiques dans les milieux et les écosystèmes.

Le Programme National d'Ecotoxicologie (PNETOX) a été lancé en avril 1996 par le Ministère chargé de l'environnement, pour une durée de cinq ans.

Tout en le prolongeant dans ses grandes lignes, le **PNETOX II (2000 - 2004)** donnera la priorité aux axes de recherche répondant aux nécessités de la réglementation nouvelle ou en cours d'élaboration (Directive-cadre et loi sur l'eau, Directive biocides, ...) et aux préoccupations actuelles des scientifiques et des gestionnaires relatives à l'évaluation des risques environnementaux (polluants persistants et toxiques, perturbateurs endocriniens, notamment).

Les enjeux du PNETOX II sont multiples et se traduisent par les deux objectifs suivants :

- Répondre à la demande des pouvoirs publics en matière d'expertise, de conseil et de recherche finalisée pour tout ce qui touche à l'impact des polluants sur les écosystèmes, en particulier **l'évaluation des dangers et des risques des polluants vis à vis de l'environnement**.
- Répondre à la demande des **industries, de l'agriculture, des aménageurs, des collectivités locales** en matière de pollution de l'environnement.

Le but est de **mettre en conformité** les installations, les rejets et les produits avec les exigences réglementaires, mais aussi de se donner les moyens d'apprécier plus exactement l'impact actuel et futur de diverses activités et de leurs productions. Ceci permettra de mieux orienter les politiques et pratiquer un contrôle plus rigoureux.

Pour répondre à ces objectifs, il s'agira également de développer les recherches sur l'effet des polluants aux différents niveaux d'organisation biologique et d'accroître la participation européenne des équipes de recherche nationales en écotoxicologie, en vue de la prise en compte de l'expertise française dans les instances internationales.

Le contenu détaillé du PNETOX II et les modalités de candidature sont consultables à l'adresse <http://www.environnement.gouv.fr/actual/prop-sit/2001/pnetox/default.htm>

Les propositions de recherche devront parvenir le 18 mai 2001 au plus tard.

Catherine BASTIEN VENTURA
Chef de projet PNETOX - APR 2001
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'ENVIRONNEMENT - D4E /SRP
20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
catherine.bastien-ventura@environnement.gouv.fr

HYDROTOP 2001

Du 24 au 27 avril - Marseille

Un an après le **Forum Mondial de la Haye** et quelques mois après la **Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne de Marseille**, **HYDROTOP** sera l'occasion de réunir les principaux acteurs de l'eau dans l'"**Euro méditerranée**" et de présenter notamment les premiers instruments techniques et financiers de la Commission Européenne avec l'Agence de Coopération **EuropeAid** créée en tout début d'année 2001.

Avec un programme riche et varié de plus de 100 contributions d'une quinzaine de pays sur des sujets majeurs pour cette région du monde, **HYDROTOP** confirme sa capacité à réunir à la fois les experts, les décideurs et les entreprises par une formule concrète et efficace.

Le **tourisme** qui constitue plus des 2/3 des PIB des pays méditerranéens est en grande partie lié à la maîtrise de la gestion de l'eau, sur le plan quantitatif et qualitatif. Comment concilier les deux est une vraie question à laquelle les intervenants tenteront de répondre.

Pourquoi la consommation en eau évolue ? Comment améliorer le service au client ? Quelles doivent être les bonnes pratiques de comptage et de facturation ? Autant de questions que d'enjeux pour les distributeurs et les collectivités locales. Les réponses seront données à **HYDROTOP**.

Enfin en matière d'actualité française, la **Direction de l'Eau** présentera l'incidence de la réforme de la loi sur l'eau sur la délégation du service public d'eau et d'assainissement.

La création du **Prix Méditerranéen de l'Eau** doté de 23 000 Euros vient renforcer cette volonté d'**HYDROTOP** de promouvoir de façon pragmatique les expériences réussies en matière de gestion optimisée et durable de l'eau.



B.C.I. HYDROTOP
71 rue des Tilleuls
92771 BOULOGNE CEDEX
Tél. 01 41 86 41 86 - Fax. 01 46 03 86 26
E-mail : hydrotop@adhes.com
<http://www.hydrotop.com>

SÉMINAIRE DE RECHERCHE : VALORISATION DE L'EAU DANS LE DOMAINE LITTORAL

15 juin 2001, Saint-Denis de La Réunion

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du programme de recherche pluridisciplinaire " **Pôle Mer** " de l'Université de La Réunion. Sa contribution, à la fois théorique et appliquée, doit permettre de nourrir à la fois les champs **juridique, économique et hydrogéologique**. La pluralité des approches proposées constitue un éclairage pertinent pour dessiner les contours d'une gestion durable de la ressource dans le domaine littoral.

Voici une liste non exhaustive de thèmes abordés :

- **Qualité et usages de la ressource** : demande d'eau agricole, demande d'eau urbaine, conflits d'usage, pollutions d'origine anthropique, valorisation économique de l'eau...
- **Gestion de l'eau et stratégies des acteurs** : tarification, procédures négociées...
- **Protection de la ressource** : statuts juridiques de l'eau et du littoral, les outils économiques et leur efficacité, les SAGE...
- **Modélisations** : modèles multi-agents, modèles de gestion de nappe, modélisation intégrée, modèles économiques et hydrogéologiques : quels domaines d'interaction ?...

Sylvie FERRARI - Maître de Conférences en économie
CERESUR
15 Avenue René Cassin, BP 7151
97715 St-Denis Messag. Cedex 9
ferrari@univ-reunion.fr
Tel : 02 62 93 84 65 - Fax : 02 62 93 84 86

EDF : COLLOQUE HYDROÉCOLOGIE 2001

14 et 15 juin 2001 - Chinon

Le congrès annuel d'hydroécologie d'EDF aura lieu cette année à Chinon, les 14 et 15 juin prochains.

Le programme provisoire prévoit 4 sessions :

- 1^{ère} session : **Faune et habitat**
 - . Evolution des populations d'anguilles à l'échelle Européenne,
 - . Régionalisation de l'habitat des macro-invertébrés benthiques des cours d'eau,
 - . Les espèces invasives, introduction et nuisances,
 - . Effets climatiques et anthropiques, écosystèmes marin,
 - . Corridors fluviaux.
- Deuxième session : **L'hydrosystème Loire**
 - . Eutrophisation,
 - . Radioécologie,
 - . Migrateur en Loire,
 - . Morphodynamique,
 - . Les nutriments apportés par les panaches de la Loire et de la Gironde en mer,
 - . Transferts des produits phytosanitaires en Loire vers la zone estuarienne et le milieu marin côtier,
 - . Vibrions en estuaire.
- Troisième session : **Transports de polluants à grande échelle**
 - . Cadmium : Baie de Seine / Garonne,
 - . Eutrophisation : Seine aval / Baie de Seine.
- Quatrième session : **Evolutions hydrologique, thermique et sédimentaire**
 - . Hydrologie et température du Rhône.

ELECTRICITE DE FRANCE
Département Laboratoire National
d'Hydraulique et Environnement
6 quai Watier - B.P. 49
78401 CHATOU CEDEX
Tél. 01 30 87 72 44 - Fax. 01 30 87 81 09

CANALISATEURS DE FRANCE : INVENTAIRE DU PATRIMOINE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Le Comité de Pilotage, au sein duquel siège le **Syndicat des Canalisateurs de France**, s'est réuni le 16 janvier à Paris pour faire le point de l'avancement de l'inventaire dans les sept départements pilotes (Allier, Aveyron, Doubs, Hérault, Indre-et-Loire, Bas-Rhin, Somme).

Les objectifs de l'inventaire sont rappelés ci-après :

- évaluer le patrimoine départemental en réseaux d'eau potable,
- préciser les renouvellements annuels nécessaires,
- chiffrer les besoins globaux de financement de travaux au cours de la prochaine décennie.

Pour les départements concernés, le recensement est terminé (ou en cours pour trois d'entre eux).

Il ressort que cette enquête a recueilli un très bon écho sur le terrain.

Les résultats seront connus en principe en début du second semestre 2001.

CANALISATEURS DE FRANCE
10 rue Washington
75008 PARIS
Tél. 01.45.63.26.08 - Fax. 01.45.63.16.78
<http://www.canalisateurs.com>
E-mail : info@canalisateurs.com

MATE : UNE ÉTUDE SUR LES CONTENTIEUX EN MATIÈRE D'INONDATION

Les **inondations** constituent l'aléa dont la manifestation est la plus fréquente en France. La réparation des dommages et la remise en état des lieux, dont le coût tend à s'accroître, imposent de rechercher le niveau d'intervention des divers acteurs susceptibles d'être responsables ou d'avoir contribué à la réalisation du dommage .

C'est la raison pour laquelle la **Direction de l'Eau** du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a décidé de faire procéder à la réalisation d'une étude spécifique abordant **l'état actuel de la jurisprudence en matière de partage des responsabilités entre les différents acteurs dans ce domaine** pour informer **les services déconcentrés de l'Etat** des responsabilités encourues, tant devant les juridictions administratives que devant les juridictions civiles.

Cette étude a été réalisée en 2000 par le **Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CIDCE)** dont le siège est la faculté de Droit et de Sciences Économiques de Limoges.

Pour cette étude, une analyse a été conduite sur **deux cents décisions significatives de jurisprudence**, intervenues au cours des quinze dernières années, en matière d'inondation, portant sur des questions de responsabilités, soit directement, soit indirectement et permettant de dégager les tendances actuelles ou immédiatement prévisibles. Cela a conduit à l'élaboration de :

- **43 fiches** réparties entre six chapitres :
 - Lutte contre les inondations : entretien et curage
 - Pouvoir de police générale en matière d'inondation
 - Modalités de réalisation des responsabilités
 - Impact des ouvrages et travaux publics sur les inondations (les hypothèses d'engagement des responsabilités)
 - Urbanisme et inondations : les responsabilités
 - Responsabilité pénale et civile
- **une synthèse**, permettant d'identifier les enjeux majeurs en terme de responsabilité, dont le plan est le suivant :

L'intervention évolutive du juge administratif

- La nature des responsabilités :
- Les faits générateurs :
 - La responsabilité pour faute simple et la présomption de faute
 - La responsabilité pour faute lourde
 - La responsabilité sans faute
- Les atténuations de responsabilités :
 - . La force majeure
 - . Le fait du tiers ou de la victime
- L'imputabilité du dommage :
- La persistance des solutions classiques
- L'Etat, les collectivités locales, les entreprises publiques

- Les personnes privées
- L'extension du partage des responsabilités.

L'affirmation de l'action judiciaire :

De la réparation.....

- La compétence du juge
- Le principe de répartition des compétences
- Illustration
- La mise en œuvre de la responsabilité civile des personnes publiques ou des agents de l'Etat
- La responsabilité contractuelle et la responsabilité délictuelle
- Application en matière d'inondation

..... à la sanction

- Les personnes pénalement responsables
- Les personnes physiques
- Les personnes morales de droit public
- Les éléments de mise en jeu de la responsabilité pénale :
 - L'élément légal de l'infraction
 - L'élément matériel de l'infraction
 - L'élément moral de l'infraction

En conclusion, l'étude du contentieux des inondations permet bien d'identifier un régime de responsabilités inscrit dans un processus évolutif, et conduit à préciser :

- **Que le rôle de la prévention occupe une place centrale.** Ainsi tous les propriétaires, qu'ils soient privés ou publics, ont des obligations caractérisées à cet égard. Cette prévention impose aujourd'hui de prendre en considération à la fois **l'entretien des écosystèmes** (dragage, curage, élagage par exemple) mais aussi les **interventions réalisées sur le milieu**, ses abords, voire sur le bassin versant. Ainsi, le développement de l'**urbanisation** ou la **réalisation de travaux** (infrastructures en particulier) conditionnent de plus en plus la gestion des milieux aquatiques et déterminent l'évolution du contentieux des inondations;
- **Que le contrôle des obligations des propriétaires** (qu'ils soient publics ou privés), **des riverains et des divers intervenants sur les milieux aquatiques constitue un élément essentiel dans la lutte contre les inondations. Les polices** (générales ou spéciales) apparaissent de ce point de vue déterminantes . Ici les décisions des juridictions révèlent le rôle central des autorités étatiques, mais l'intervention des collectivités locales s'inscrit désormais dans un processus intégrant les **transferts de compétence** résultant de la décentralisation.

On soulignera **le caractère évolutif du contentieux des inondations**. Ainsi, alors que dans le contentieux administratif la faute lourde tend en général à être limitée aux situations de nécessité avec un manquement caractéristique des autorités publiques, on constate que dans le domaine des inondations, les juridictions s'attachent de plus en plus à un examen minu-

tieux des circonstances. La faute simple pourrait à terme suffire à engager la responsabilité de l'Etat.

Les évolutions les plus significatives sont intervenues dans l'appréciation par les juridictions du partage des responsabilités tant entre personnes publiques compétentes (l'Etat, les collectivités locales ou leurs groupements) qu'entre les acteurs publics et les acteurs privés. De ce point de vue, l'administré et l'aménageur voient désormais leurs responsabilités engagées dès lors qu'ils ont pu contribuer ou renforcer la réalisation des dommages résultant des inondations.

Au titre des **perspectives**, on mentionnera que la mise en oeuvre des **plans de préventions des risques naturels prévisibles** doit permettre de clarifier quelque peu le champ des compétences et des responsabilités. L'obligation pour l'Etat d'élaborer ces plans et la nécessité pour les communes et leur groupements de les prendre en considération, dans les planifications urbaines ou bien lors de la délivrance des autorisations, devrait entraîner une meilleure identification des responsabilités au regard du risque inondation.

Il apparaît nécessaire enfin de mentionner le **développement du contentieux judiciaire**. Sans négliger les hypothèses de responsabilités contractuelles, l'essentiel des évolutions en matière d'inondations concerne les aspects pénaux et délictueux.

Au-delà du caractère événementiel des inondations, qui résultent d'abord de l'action naturelle des eaux, l'étude permet de relever que **l'intervention humaine apparaît au centre d'un processus généralement aggravant**, dont les juridictions s'efforcent de déterminer la juste part.

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'ENVIRONNEMENT - Service Documentation
20 avenue de Ségur - 75007 PARIS
Tél : 01 42 19 16 52
<http://www.environnement.gouv.fr>

3^{ÈME} SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE L'EAU "L'EAU, L'HOMME ET LA CONNAISSANCE"

Cannes - Palais des Festivals, du 29
au 31 mai 2001

L'UNESCO, la ville de Cannes, l'université des Nations-Unies et l'université de Nice Sophia Antipolis organisent du 29 au 31 mai prochains son 3^{ème} symposium international de l'eau, consacré cette année à **"l'eau, l'homme et la connaissance"**.

Le programme complet est disponible sur le site web :
<http://www.symposium-H2O.com>

RÉSEAU MÉDITERRANÉEN
ET CHAIRE UNESCO DE L'EAU
IRIM - UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS
Parc Valrose - 06108 NICE-SOPHIA ANTIPOLIS
Tél. 04 92 07 68 01 - Fax. 04 92 07 68 00
E-mail : caruba@unice.fr

CFME - ACTIM : LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2001

Chargé de promouvoir le savoir faire des entreprises françaises dans le monde, le **CFME-ACTIM** a bâti pour 2001 un programme ambitieux de plus de 200 manifestations collectives, salons professionnels, participation à des colloques et accueil des délégations étrangères.

Voici les événements dans le domaine de l'**environnement** :

- **MAROC**, Casablanca, colloque Régional Eau, Déchets, Energies Renouvelables à l'occasion de la Semaine Française au Maroc (du 2 au 6/10/01)
Yvan VASSART : yvassart@cfme-actim.org
Tél. 01 44 34 50 55
- **CANADA**, Etats-Unis, colloque itinérant Instrumentation dans le secteur de l'Eau (Juin)
Yvan VASSART : yvassart@cfme-actim.org
Tél. 01 44 34 50 55
- **CORÉE DU SUD**, Séoul, colloque Environnement
Yvan VASSART : yvassart@cfme-actim.org
Tél. 01 44 34 50 55
- **JAPON**, Tokyo, colloque Instrumentation dans l'Environnement à l'occasion du Salon NEXPO (Mai)
Yvan VASSART : yvassart@cfme-actim.org
Tél. 01 44 34 50 55
- **JAPON**, Tokyo, Salon de l'Environnement (Mai)
Claudia LE LONG : clelong@cfme-actim.com
Tél. 01 40 73 37 88
- **POLOGNE**, Poznan, Foire Internationale de l'Environnement (du 20 au 23/11/01)
Gérard RIGAUT : grigault@cfme-actim.com
Tél. 01 40 73 35 21
- **POLOGNE**, colloque Eau, Déchets, Air
Yvan VASSART : yvassart@cfme-actim.org
Tél. 01 44 34 50 55
- **RUSSIE**, colloque Eau et Déchets
Marie-Claude LAARMAN : mclaarman@cfme-actim.com
Tél. 01 44 34 50 60
- **ÉMIRATS ARABES UNIS**, Abu Dhabi, Salon de l'Environnement (du 4 au 8/02/02)
Claudia LE LONG : clelong@cfme-actim.com
Tél. 01 40 73 37 88

Pour en savoir plus et connaître les dates définitives : www.cfme-actim.com

CFME-ACTIM
14 avenue d'Eylau
75116 PARIS
Tél. 01 44 34 50 00
Fax. 01 44 34 50 01
<http://www.cfme-actim.com>

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES LABORATOIRES

Les 17 et 18 mai à Paris

L'ASEES (**A**ssociation **S**cientifique **E**uropéenne pour l'**E**au et la **S**anté) organise les 17 et 18 mai prochains un colloque sur **l'évolution de l'assurance qualité dans les laboratoires d'analyse d'eau accrédités** : nouveaux paramètres, nouvelles techniques analytiques, nouveaux procédés de traitement des eaux.

Au programme :

- 1) Révision de l'EN 45001 et réactualisation du système qualité du laboratoire :
 - . Relations avec le client,
 - . Maîtrise des fournisseurs,
 - . Traçabilité du système,
 - . Indicateurs généraux de qualité du fonctionnement du laboratoire.
- 2) Maîtrise et suivi du processus analytique :
 - . Validation des méthodes et contrôle de qualité interne et externe des résultats,
 - . Evaluation de l'incertitude sur les résultats,
 - . Maîtrise des systèmes informatiques utilisés,

- . Application de l'assurance qualité aux prélèvements d'eau.
- 3) Evolution des méthodes dans le cadre de l'accréditation des laboratoires :
 - . Exemples de méthodes internes,
 - . Introduction de nouvelles techniques.
 - 4) Problèmes de conformité avec les futures valeurs concernant certains paramètres de l'eau potable (plomb, nickel, cuivre, dérivés de pesticides, sous produits de désinfection, modifications des filières de traitement et leurs conséquences).
 - . Nouvelles techniques en biologie moléculaires pour une détection plus sensible ou/et plus rapide.

LABORATOIRE D'HYDROLOGIE
FACULTÉ DE PHARMACIE
4 avenue de l'Observatoire
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. et Fax. 01 43 26 24 98
E-mail : hussongp@pharmacie.univ-paris5.fr

BERNARD HEDON PRÉSIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE VERSeau

Monsieur **Jean-Pierre BRUNEL**, Président de l'Association **VERSeau**, a nommé Monsieur **Bernard HEDON**, Professeur à la Faculté de Médecine, Président du Directoire de Buisson Bertrand Laboratoire SA, **président du Conseil Scientifique de l'Association VERSeau** en remplacement de Monsieur **Claude LEFROU**, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, nommé Secrétaire Général de l'Association VERSeau depuis le 30 juin 2000.

Ce conseil Scientifique a une double fonction, de donner un avis sur les orientations du programme d'activité du CRITT, et de procéder à une évaluation scientifique et économique des opérations de

transfert de technologie proposées au financement de l'Etat et de la Région.

Il est composé de représentants désignés par les organismes de recherche formant le Collège scientifique, d'une part, et de représentants des syndicats et organismes professionnels du domaine de l'eau, d'autre part.

VERSEAU
Domaine de Lavalette
859 rue Jean-François Breton
34093 MONTPELLIER Cedex 5
Tél. 04 67 61 04 00
Fax. 04 67 52 28 29

TOULOUSE : UNE LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'**Université Paul SABATIER - TOULOUSE III** a ouvert à la rentrée 2000 une **licence professionnelle Sciences et Technologies des Energies Renouvelables (STER)**.

Seule formation initiale en France dans ce domaine d'activité, elle a pour but de former des agents de développement, des gestionnaires de projets et chargés d'affaires, notamment à l'export.

La 1^{ère} promotion STER comprend 30 étudiants.

LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DES ENERGIES RENOUVELABLES
57 avenue d'Azereix - B.P. 1624
65016 TARBES
Tél. 05 62 56 35 02 - Fax. 05 65 56 35 01
<http://www.iut-tarbes.fr>

ETATS GÉNÉRAUX DE LA GARONNE, FLEUVE EUROPEEN

Du 27 au 28 avril, Toulouse

La mise en œuvre d'une politique de l'eau qui prenne en compte le développement durable est désormais nécessaire.

La réalisation des **Etats Généraux de la Garonne** doit constituer le point de départ d'une responsabilité assumée dans le domaine de l'eau des élus et de l'ensemble des acteurs.

Pour la première fois, sur deux journées de travail, seront réunis tous les acteurs et animateurs du fleuve. Au sens **géographique**, c'est à dire de ses sources, dans les Pyrénées espagnoles, jusqu'à l'estuaire de la Gironde. Au sens **sociologique** aussi, puisque s'exprimeront : riverains, associations, agriculteurs, industriels, élus locaux et régionaux concernés par le fleuve, des deux cotés des Pyrénées.

Ce dialogue entre acteurs et riverains de la Garonne poursuit deux objectifs :

- Bâtir un projet concerté à l'échelle du bassin versant ;
- Contribuer à la prise en compte des fleuves et rivières du Sud-Ouest dans les politiques publiques.

SMEAG-EPTB

61 rue Pierre Cazeneuve
31200 TOULOUSE

Tél. 05 62 72 76 00 - Fax. 05 62 72 27 84

E-mail : smeag@wanadoo.fr

<http://cartel.oieau.fr>

ERRATUM

Une erreur s'est malencontreusement glissée à la page 12 d'INFORMATION EAUX de février 2001.

L'adresse de SUEZ est : SUEZ Lyonnaise des Eaux, 18, Square Edouard VII, 75 009 Paris.

Tél : 01.46.95.50.00 - Fax : 01.46.95.43.15 - <http://www.suez-lyonnaise-eaux.fr>

Nous prions SUEZ et nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour cette coquille.

CCI DE COLMAR : ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

La **Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar** organise, par l'intermédiaire de son **Institut de Promotion Industriel (IPI)** des formations dans le domaine de l'**environnement industriel** : gestion de la qualité des eaux et de l'air, traitement des déchets, énergie.

Parallèlement à ses actions de formation, l'IPI "Environnement Industriel" assure un rôle de **conseil et d'assistance technique** auprès des entreprises. On peut citer comme services potentiels :

- Prédiagnostic "pollutions et nuisances",
- Dossiers d'autorisation "installations classées",
- Audit d'environnement,
- Accompagnement à la mise en place d'un Système de Management Environnemental,
- Accompagnement de l'entreprise en vue de la certification ISO 14001 et/ou Eco-Audit,
- Diagnostic déchets,
- Mesures acoustiques,
- Conseils à la sécurité pour le transport des matières dangereuses.

IPI "ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL"

5 rue des Jardins
68000 COLMAR

Tél. 03 89 20 17 09 - Fax. 03 89 24 25 89

E-mail : ipi-env@colmar.cci.fr

H2O - LE FESTIVAL DE L'EAU DU MASSIF CENTRAL

Du 22 au 29 juillet 2001

H2O - Le Festival de l'Eau du Massif Central souhaite sensibiliser le grand public de tout âge et les décideurs sur les enjeux de l'eau, et fédérer les communes autour de la préservation et la valorisation des ressources en eau, qui constituent dans ce territoire un patrimoine exceptionnel.

L'idée centrale est de créer un environnement de haut niveau qui allie **vulgarisation de sujets scientifiques pointus, colloques et conférences, et aspects festifs et ludiques autour de l'eau**.

Toutes les dimensions de l'eau seront abordées :

- eau et environnement,
- eau et culture,
- eau et santé,
- eau et économie,
- eau, science et éducation,
- eau, sports et loisirs,
- eau et solidarité ...

Ce festival annuel est ancré dans les "pays" du Massif Central et se déroule sur plus de 100 communes.

H2O - FESTIVAL DE L'EAU DU MASSIF CENTRAL

8 rue du Colombier
63400 CHAMALIERES

Tél./Fax. 04 73 31 83 15

<http://www.association-h2o.com>

VIE DES SOCIÉTÉS



ANALYSES INDUSTRIELLES ET ENVIRONNEMENTALES : NAISSANCE DU GROUPE LEM

Implanté en Alsace, le **Groupe LEM** (Laboratoire d'Études des Matériaux) regroupe désormais les activités et les savoir-faire des laboratoires **LEM Matériaux**, **LEM Environnement** et **IFRA Agro-alimentaire**.

LEM Environnement est une plateforme analytique complète pour l'air, l'eau, les sols, les déchets et les sédiments.

Le laboratoire propose une gamme complète d'analyses permettant d'assurer :

- le contrôle et la qualification des eaux naturelles, des eaux résiduaires urbaines et industrielles, des boues de stations d'épuration,
- le contrôle et la caractérisation des déchets industriels ainsi que les analyses de sédiments, de sols dans le cas de réhabilitation de sites ...

- le contrôle de la qualité des atmosphères ambiantes industrielles et des postes de travail ainsi que le contrôle des rejets atmosphériques.

Rappelons que pour l'**analyse des dioxines** dans les rejets atmosphériques, **LEM Environnement** est **le seul laboratoire privé de France à être accrédité COFRAC**.

GROUPE LEM

20 rue du Kochersberg - B.P. 47
67702 SAVERNE CEDEX

Tél. 03 88 911 911 - Fax. 03 88 916 531
E-mail : lem@lemlabo.com

L'INSTRUMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR INTERNET : www.environnement-sa.com

Créée en 1978 pour étudier, fabriquer et commercialiser des analyseurs de gaz en utilisant des méthodes optiques et des technologies avancées, la société **ENVIRONNEMENT S.A.** s'est rapidement développée, tant par un effort soutenu en recherche que par des acquisitions externes successives.

Ce fort développement, notamment à l'exportation, a été primé à plusieurs reprises - Prix Euro-PME, Oscar de l'exportation, Mercure d'Or de l'exportation... prix venant récompenser une croissance appuyée sur un partenariat essentiel : Ministère de l'Environnement, ADEME, ANVAR, laboratoires de recherche, utilisateurs et clients réguliers.

Certifiée ISO 9001, Environnement SA apporte une expertise et une compétence reconnue dans ses trois domaines de spécialisation :

- surveillance de la qualité de l'air,
- contrôle des émissions industrielles,
- surveillance de la qualité de l'eau. Dans ce domaine, les stations de surveillance installées sur les points stratégiques des rivières, contribuent à optimiser et protéger les usines de production d'eau potable et créer de véritables réseaux d'alerte aux pollutions accidentelles des eaux.

Environnement SA a développé des systèmes innovants de prélèvement, sans filtration, associés à des appareils utilisant des technologies éprouvées pour la mesure on-line de paramètres fondamentaux : ammonium, nitrate, COT, métaux lourds, hydrocarbures ...

Le développement et la mise à disposition d'analyseurs en continu permettent aujourd'hui aux utilisateurs de s'équiper de stations d'alerte automatisées et de disposer de mesures en temps réel, que ce soit pour les eaux de surface, les eaux de process industriels ou les eaux usées.

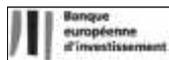


ENVIRONNEMENT SA

111 boulevard Robespierre
B.P. 4513
78304 POISSY CEDEX

Tél. 01 39 22 38 00 - Fax. 01 39 65 38 08
<http://www.environnement-sa.com>

AUTOUR DU MONDE



PRET DE 12,5 MILLIONS D'EUROS POUR LA RENOVATION URBAINE DE SALERNE

La **Banque Européenne d'Investissement** va prêter **12,5 millions d'euros** à la **Commune de Salerne** pour la réalisation de divers aménagements d'infrastructure urbaine de petite dimension. Ce prêt représente la première tranche d'un financement disponible d'un montant plus élevé.

Les investissements entrant en ligne de compte pour un financement de la BEI concernent des infrastructures sociales, la rénovation urbaine, l'environnement, le transport et la mobilité.

La stratégie d'investissement de la Commune recouvre des aménagements urbains parmi les plus innovants en Italie et se fonde sur une approche nouvelle en matière d'urbanisme.

Conseillée par l'architecte espagnol Oriol BOHIGAS, Salerne réalise un vaste programme visant à remodeler la ville, à opérer une requalification de ses infrastructures et à rétablir le lien naturel entre la ville et la mer. Le programme d'investissement est mis en oeuvre par les services techniques de la ville, avec l'assistance d'un bureau spécialisé créé pour les besoins du programme (Ufficio di Piano).

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
100 boulevard Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG
Tél. 352 43 79 31 46 - Fax. 352 43 79 31 88
<http://www.bei.org>

CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR LE DESSALEMENT

Du 28 au 31 mai - Limassol (Chypre)

La 3^{ème} conférence sur le dessalement et l'environnement organisée par l'**European Desalination Society** et l'**International Water Association** aura lieu du 28 au 31 mai à Limassol.

Elle sera consacrée à la **raréfaction de l'eau et sa compensation par le dessalement**.

Les plus récentes techniques, mais aussi le financement et l'intégration du dessalement dans les politiques nationales ou régionales de l'eau seront abordés.

EUROPEAN DESALINATION SOCIETY
Science and Technology Park of Abruzzo
Via Antica Arischia 1
67100 L'AQUILA - ITALY
Tél. 39 0862 3475 308 - Fax. 39 0862 3475 213
E-mail : miriam.balaban@aquila.infn.it

LÉONARDO LOJELO, DIRECTEUR D'HYDROCONTROL, NOMMÉ COORDINATEUR DE TECHWARE

TECHWARE (TECHnology for WAtER Resources) est une organisation internationale indépendante, à but non lucratif fondée en 1990 et qui rassemble des universités, des centres de recherches, des entreprises et des associations professionnelles.

Ses missions sont de :

- faciliter la coopération entre industries et universités ;
- favoriser les échanges de savoir-faire scientifiques ;
- être un relais d'information ;
- stimuler les initiatives européennes.

TECHWARE est reconnu par la Commission Européenne et participe à de nombreux projets internationaux.

Basé à Bruxelles, TECHWARE aura pour les trois prochaines années son bureau exécutif implanté à Capoterra, dans les locaux d'**Hydrocontrol**, centre de formation sur l'eau.

C'est Monsieur **Leonardo LOJELO**, Directeur d'Hydrocontrol, qui assurera la coordination des activités de TECHWARE.

TECHWARE
c/o **HYDROCONTROL**
Strada 52 Poggio dei Pini
09012 CAPOTERRA - CAGLIANI - ITALY
Tél. 39070 725886 - Fax. 39070 725478
E-mail : techware@hydrocontrol.com

CITÉS UNIES : 16^{ème} CONGRÈS AVEC L'UNION INTERNATIONALE DES AUTORITÉS LOCALES

Du 3 au 6 mai - Rio de Janeiro

Le 16^{ème} congrès de la **Fédération Mondiale des Cités Unies (FMCU)** se déroulera cette année en même temps que le 35^{ème} congrès de l'**Union Internationale des Autorités Locales (UIAL)** à Rio de Janeiro du 3 au 6 mai.



Ce congrès, 5 ans après **Habitat II à Istanbul** et un mois avant **Habitat II + 5 à New York** sera un 1^{er} pas vers l'intégration progressive des objectifs de

la FMCU et de l'UIAL (le développement et la modernisation des villes) au sein d'une même entité, optimisant ainsi leurs actions.

Le thème du congrès - "**Les priorités de la Communauté**" - est opportun : il abordera notamment l'administration efficace, l'intégration sociale, la décentralisation administrative et la gestion participative, points aussi importants pour les pays en développement que pour les pays industrialisés.

Au niveau technique, il faut signaler des ateliers sur :

- la gestion intégrée des ressources en eau ;
- le traitement des déchets solides et liquides ;
- le développement durable.

RIO CONVENTION & VISITORS BUREAU
 Rua Visconde de Pirajá, 547 - salas 610 a 617
 CEP 22415-900 - Ipanema
 RIO DE JANEIRO - BRASIL
 E-mail : rcvb@embratel.net.br
<http://www.rioconventionbureau.com.br>

RITA, RÉSEAU ITALIEN D'INFORMATION SUR L'EAU

RITA (Rete Information Territoriale dell'Acqua) est un projet de portail d'accès Internet au monde de l'eau italien réalisé en partenariat entre Hydrocontrol et la Région Autonome de Sardaigne.

Avant tout **réseau d'experts**, RITA permettra des échanges d'expériences sur tous les sujets liés à l'eau.

HyC HYDROCONTROL
 Strada 52 - Poggio dei Pini
 09012 CAPOTERRA - ITALY
 Tél. 070 726000 - Fax. 070 725478
<http://www.hydrocontrol.com>
 E-mail : hyc@andromeda.unica.it

3^{ème} FOIRE INTERNATIONALE DE SHANGAÏ

Du 22 au 27 novembre 2001

La Foire Industrielle de Shanghai se déroulera du 22 au 27 novembre prochain.

Avec plus de **2000 experts**, cet événement abordera de nombreux domaines, notamment les **technologies environnementales**.

SHANGAÏ MUNICIPALITY
 14th FL, 55 Lou Shan Guan Rd., Shanghai
 Zip code : 200336
 Tél. 86 21 62755899 - Fax. 86 21 62707293
<http://www.sif-expo.com>
 E-mail : sif@itpc.com.cn

ALGÉRIE : EEC CERTIFIÉ ISO 9002

EEC (Engineering Environment Consulting), bureau d'études algérien, éditeur du bulletin **EDIL Inf-EAU** a fait certifier son système de management de la qualité par AIB Vincotte, organisme Certificateur belge.

A l'issue de l'Audit de Certification, EEC a été déclaré **certifié ISO 9002 - 1994** pour les prestations d'études d'ingénieur Conseil et d'ensemblier pour l'ingénierie industrielle et du bâtiment, l'environnement et les études socio-économique, l'organisation et l'ingénierie financière.

ENGINEERING ENVIRONMENT CONSULT
 50 rue Khélifa BOUKHALFA
 ALGER - ALGERIE
 Tél. 213 0 21 23 73 92 - Fax. 213 0 21 23 72 49
 E-mail : eec@wissal.dz
<http://www.eec.com.dz>

LU DANS LA PRESSE

L'ENVIRONNEMENT MAGAZINE : LA DÉLICATE TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE EAU POTABLE

Dans le n°1595 d'**ENVIRONNEMENT MAGAZINE**, Dominique BOMSTEIN fait le point sur la transcription en droit français de la Directive Eau Potable qui aurait dû intervenir fin 2000 et qui, finalement, est prévue pour l'été.

En 1^{er} lieu, l'appréciation de la qualité de l'eau **au robinet du consommateur** et non plus au point de livraison du distributeur implique pour ce dernier de prouver que l'éventuel non-respect des exigences de qualité n'est pas imputable aux installations publiques ou à la qualité de l'eau produite.

Ensuite, l'introduction de nouveaux paramètres comme la **turbidité** ou les **chlorites** risque d'entraîner des travaux dans les unités de distribution et donc d'avoir des répercussions sur le prix de l'eau.

Enfin, la possibilité de **dérogation temporaire** lors du dépassement du seuil de tolérance pour un paramètre s'accompagne d'un suivi rigoureux de la qualité de l'eau distribuée, avec prise en compte non plus seulement des analyses des DDASS, mais aussi des **autocontrôles** de l'exploitant. Il

s'agit là d'un transfert de responsabilité. Les discussions sont toujours en cours.



ENVIRONNEMENT MAGAZINE
38 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 PARIS
Tél. 01 53 45 89 00 - Fax. 01 53 45 89 11
E-mail : contact@environnementmagazine.com

LE COURRIER DE L'ENVIRONNEMENT : À QUOI SERVIRAIT UNE AGENCE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT ?

Sur cette question d'actualité, les avis divergent dans le n°397 du **Courrier de l'Environnement**, les Français sont pour, les Américains contre. Encore une nouvelle agence et donc de la bureaucratie supplémentaire pour un gain d'efficacité stagnant ?

Les problèmes environnementaux nécessitent pourtant des actions prises à l'échelon international. Mais le regroupement de toutes les - trop ? - nombreuses structures impliquées en une seule ne lui donnera pas plus de pouvoir.

Autres questions : de quel pays dépendra cette agence ? Qui lui donnera ses missions ?

L'environnement offre une grande diversité de problèmes qui ne peuvent être résolus que par des organismes spécialisés. L'urgence se situerait plutôt dans l'amélioration du fonctionnement des structures existantes.

Dans ce même numéro, il y a un rappel des priorités de la Commission Européenne pour l'environnement au cours des dix prochaines années, ceci après la publication du 6^{ème} programme d'actions en faveur de l'environnement : "Environnement 2010 : notre avenir, notre choix".

Inspiré des résultats du 5^{ème} programme (1992 - 1999) il est axé autour de quatre priorités : le changement climatique, la santé, la diversité biologique et la gestion des ressources naturelles.

LE COURRIER DE L'ENVIRONNEMENT
13 rue d'Uzès
75002 PARIS
Tél. 01 45 08 53 61 - Fax. 01 42 33 78 83
E-mail : envpress@club-internet.fr

LIBRAIRIE

QUALITÉ BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU EN FRANCE



Le RNDE (**Réseau National des Données sur l'Eau**) vient de réaliser un état des lieux de "**La qualité biologique des cours d'eau en France**". Il a été établi à partir des mesures portant sur les invertébrés, les diatomées et les poissons, faites dans le cadre des réseaux nationaux de mesure.

Cette publication a été conçue grâce à la participation active des Agences de l'Eau, des Directions Régionales de l'Environnement, des Délégations Régionales du Conseil Supérieur de la Pêche et du Ministère chargé de l'Environnement.

Elle anticipe sur la publication du Système National d'Évaluation de la Qualité Biologique des cours d'eau (SEQ-Bio). Les résultats présentés ont donc un caractère provisoire et les commentaires associés aux cartes mentionnent certaines réserves d'interprétation, notamment pour ce qui concerne l'indice poisson.

RÉSEAU NATIONAL DES DONNÉES SUR L'EAU
Stéphanie LARONDE - s/c OIEau
15 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 11 47 96 - Fax : 05 55 11 47 48
<http://www.rnde.tm.fr> - E-mail : rnde@rnde.tm.fr

WRC - NOUVELLE ÉDITION "SEWERAGE REHABILITATION MANUAL"



Le **Water Research Center**, le plus important centre anglais de recherche sur l'eau, publie une nouvelle version mise à jour de son **Sewerage Rehabilitation Manual**.

Issu d'un programme de recherches de 15 ans et de plus de 35 MF, cet ouvrage rassemble des descriptions précises et des conseils sur les problèmes, les procédures, les technologies concernant les réseaux d'assainissement.

Tenant compte bien évidemment des normes européennes, l'ouvrage s'adresse à tous les professionnels chargés de la maintenance et des développements des réseaux d'assainissement.

Il est aussi disponible sous forme de CD-Rom.

WRC PLC
Frankland Road,
Blagrove
Wiltshire, SN5 8YF
Tél. 01793 865 000 - Fax. 01793 865 001
E-mail : solutions@wrcplc.co.uk

L'EAU EN MILIEU HOSPITALIER

Le groupe **EAU SANTE** du **laboratoire d'hydrologie-environnement de l'Université Victor Segalen - Bordeaux II**, avec le soutien du laboratoire **ASTA MEDICA** vient de publier un fascicule sur **les eaux des établissements de santé**.

A l'heure où les cas de légionellose défrayent la chronique, cet ouvrage aborde la qualité de l'eau des réseaux intérieurs des établissements de soins.

La maîtrise de la qualité de l'eau dans un établissement de santé représente une difficulté importante, un souci permanent et une grande responsabilité, du fait de la grande diversité des lieux et des types d'usages médicaux où les risques éventuels sont d'autant plus sensibles qu'un certain nombre de malades, donc d'usagers de l'eau, sont dans un état de fragilité particulière.

Sont donc présentés d'abord les réseaux intérieurs d'eau froide et d'eau chaude dans leur généralité.

Un schéma de principe, pouvant être déplié et consulté en même temps que la lecture du texte facilite la compréhension.

Dans une deuxième partie est étudiée l'eau des

systèmes de traitement d'air : centrales de traitement d'air et tours aéro-réfrigérantes.

Dans une troisième partie, sont présentés quelques éléments de maîtrise des process de traitement de l'eau.

La quatrième partie esquisse les démarches conduisant à l'élaboration du système qualité des réseaux d'un établissement de santé, démarches obligatoires et préalables à l'évaluation de cet établissement et à son accréditation.

LABORATOIRE ASTA MEDICA
Avenue J.F. Kennedy
B.P. 100
33701 MÉRIGNAC CEDEX
Tél. 05 56 55 35 35 - Fax. 05 56 34 29 24

GROUPE EAU SANTÉ
Laboratoire d'Hydrologie - Environnement
Université Victor Segalen - Bordeaux II
146 rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX CEDEX

CATED : ASSAINISSEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS

La réalisation de lotissements, de zones industrielles ou l'agrandissement d'installations existantes posent de plus en plus le problème du **traitement des eaux usées et des eaux pluviales**.

La loi sur l'eau fixe des obligations de qualité des eaux résiduaires plus contraignantes que par le passé.

L'augmentation des surfaces "imperméabilisées" rend indispensable la collecte des eaux de ruissellement, sous peine d'inondations qui menacent la sécurité des personnes et des biens, ainsi que la

prise en compte de leur pollution.

Comment concilier les obligations réglementaires et les contraintes du terrain, quelles sont les différentes techniques qui permettent d'assurer le traitement des eaux au niveau de la parcelle, telles sont les questions auxquelles cet ouvrage du **CATED** (Centre d'Assistance Technique et de Documentation) propose des réponses.

CATED
 Domaine de Saint-Paul
 78470 ST RÉMY-LES-CHEVREUSES
 Tél. 01 30 85 24 64 - fax. 01 30 85 24 79
 E-mail : cated@cated.fr
 http://www.cated.fr

ANNUAIRE 2001 DE L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS FORESTIERS

L'Association des Ingénieurs Forestiers (AIF), en collaboration avec le SNICEF-CGC édite depuis 1993 l'**annuaire "Forêt et bois - Milieux naturels"**, diffusé auprès de l'ensemble des services, organismes et associations des secteurs forêts - bois et milieux naturels ; c'est l'annuaire des dirigeants, cadres, élus et responsables des organismes, administrations et organismes du niveau départemental au niveau national : près de 13 000 personnes appartenant à plus de 2 500 organismes y sont citées.

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS FORESTIERS
 DDAF DU CANTAL
 24 rue du 139^{ème} R.I.
 15012 AURILLAC CEDEX
 Fax. 04 71 43 46 08

PRICE WATERHOUSE COOPERS : L'EAU, UNE PROBLÉMATIQUE FINANCIÈRE ET MONDIALE

Ressource vitale menacée, première cause de mortalité dans le monde, l'eau est un enjeu stratégique mondial dont la gestion doit s'intégrer dans une politique de développement durable, pour garantir l'accès des plus démunis tout en assurant la rentabilité de sa gestion et le respect de l'environnement : telles sont les conclusions de l'étude publiée par **PricewaterhouseCoopers** dans sa nouvelle collection "**Les Cahiers du développement durable**".

Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT, gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau, qui a préfacé cette étude, a annoncé lors de sa présentation à Paris le 27 mars, que le financement de l'eau sera à l'ordre du jour du 3^e Forum mondial de l'eau qui se tiendra à Kyoto en 2003.

PRICE WATERHOUSE COOPERS
 32 rue Guersant
 75833 PARIS CEDEX 17
 Tél. 01 56 57 58 59 - Fax. 01 56 57 81 80
 http://www.pwcglobal.com/fr

L'HARMATTAN : "LES LACS"

Les lacs, qui contiennent 200 fois plus d'eau que les fleuves et rivières, forment l'élément majeur de l'hydrologie continentale.

Cet ouvrage de référence écrit par Laurent TOUCHARD, de l'Université de Limoges détaille l'origine et la géomorphologie des cuvettes lacustres sur l'ensemble du globe. Il rend accessible au lecteur les résultats de recherches dispersées. Il propose surtout une nouvelle classification de **550 lacs répartis sur les cinq continents**.

Une mise en perspective historique permet de comprendre l'évolution des différentes théories, depuis la naissance de la limnologie au XIX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. Puis une hiérarchie des lacs est suggérée,

en fonction de leur âge et de leur taille.

L'étude des cuvettes lacustres est intégrée à celle des masses d'eau et du peuplement biologique, au moyen des différences d'échelles.

Le modèle des littoraux et des grands fonds est présenté à travers l'emboîtement des formes et le rôle de l'homme est systématiquement pris en compte.

L'HARMATTAN
 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique
 75005 PARIS
 Tél. 01 40 46 79 20 - Fax. 01 43 29 86 20
 E-mail : harmat@worldnet.fr

LES RECOMMANDATIONS DE L'OMS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU DE BOISSON

L'Organisation Mondiale de la Santé a rassemblé ses directives de qualité pour l'eau potable à l'intérieur de quatre volumes :

- **Recommandations**

Paru en 1994, cet ouvrage indique les valeurs guides d'un grand nombre de contaminants, applicables à la qualité de l'eau de boisson. Ce volume explique également comment les utiliser, définit les critères de sélection des différents contaminants chimiques, physiques, microbiologiques et radiologiques, décrit les méthodes de calcul des valeurs guides et justifie les valeurs recommandées.

- **Critères d'hygiène**

Dans ce deuxième volume, paru en 2000, sont passées en revue et interprétées les très **nombreuses données toxicologiques, épidémiologiques et cliniques** qui ont conduit à la fixation de valeurs-guides pour la qualité de l'eau de boisson. Cet ouvrage a pour but d'exposer les arguments scientifiques à l'appui de chaque recommandation, arguments qui reposent sur une étude critique de la relation entre le **niveau d'exposition** et le **risque** qui en découle pour la santé. Il ambitionne de constituer l'ouvrage de référence pour l'établissement de normes nationales de qualité.

La première partie, consacrée à la microbiologie, porte sur les risques courants qui résultent de la contamination directe ou indirecte de l'eau par des excréments d'origine humaine ou animale et notamment des matières fécales.

La deuxième partie, avec quelques 800 pages, donne une évaluation, avec monographie toxicologique à l'appui, de 36 constituants minéraux et paramètres physiques, 27 produits chimiques industriels et 23 produits de dégradation de désinfectants.

La dernière partie explique comment utiliser la dose de référence pour les contaminants radioactifs.

- **Surveillance et protection des approvisionnements en eau des collectivités :**

Ce troisième volume, dont la réédition, doit paraître en fin 2001, présente l'ensemble des modalités pratiques et mesures techniques nécessaires pour assurer la sécurité de l'**approvisionnement en eau de boisson dans les petites collectivités et dans les zones périurbaines des pays en développement**. Les révisions et additions découlent de l'acquisition de très nombreuses connaissances sur les interventions techniques et sociales qui ont le plus de chances de réussir lorsque les ressources sont rares et les problèmes logistiques formidables.

- **Additif au volume 1 :**

Cet additif au volume 1 des Directives de qualité pour l'eau de boisson résume les faits nouveaux intervenus depuis la publication et la deuxième édition en 1993 et qui exigent un réexamen de certaines valeurs guides publiées à l'époque.



OMS
MARKETING ET DIFFUSION
1211 GENEVE 27
SUISSE
Tél. 41 22 791 24 76 - Fax. 41 22 791 48 57
E-mail : bookorders@who.ch

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

22 mars 2001

" RéFEA ":

LE RESEAU FRANCOPHONE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Le Réseau Francophone sur l'Eau et l'Assainissement (RéFEA), est le fruit d'une étroite collaboration entre l'Office International de l'Eau (OIEau), le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA) de Ouagadougou, la Biosphère d'Environnement Canada et le Programme Solidarité Eau (pS-Eau)

Il est maintenant disponible sur la Toile à l'adresse suivante : <http://www.oieau.fr/Refea>

Le RéFEA a bénéficié du soutien financier du Fonds Francophone des Inforoutes (Agence Intergouvernementale de la Francophonie), de la Région Limousin et de la ville de Limoges.

Le RéFEA, lieu de convergence entre les spécialistes du Nord et du Sud, met l'accent sur **les technologies et les pratiques à faible coût pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la gestion, l'information, etc, des pays en développement.**

Le RéFEA privilégie la concertation entre les acteurs de l'eau. S'y côtoient les grandes organisations, les experts internationaux et les intervenants locaux du monde entier.



□ LES RUBRIQUES DU SITE :

Le site WEB du RéFEA est composé des rubriques suivantes :

1) **Le Réseau** : On aborde le contexte global relatif aux technologies à faible coût en eau et assainissement. On y définit la vocation et les objectifs du site. On y parle des partenaires et financeurs et un lien est fait avec leurs sites Internet. La Francophonie y est mise en évidence, tandis que les adresses de sites de Pays concernés hors Francophonie, mais comprenant le Français, y sont données.

Dans la section " pour en savoir plus ", **70 organisations** tournées vers l'eau, pour la plupart issues de la Francophonie, y sont présentées : Organisations Internationales, Institutions Nationales, (Organisations Non Gouvernementales, Centres de Recherche, d'Études, de Formation et de Documentation, Bureaux d'Études et Entreprises...)

2) **L'Etat de l'eau dans le Monde** : Cette partie du site insiste sur des aspects " grand public " liés à l'eau : importance, quantité, répartition, utilisation, qualité, etc.

3) **Les Technologies à faible coût** : Cette rubrique fait une large place aux technologies et aux pratiques appropriées. L'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des services y sont abordés sous forme de fiches techniques où l'accent est mis sur le côté pratique. Parmi ces fiches techniques, certaines sont inédites ; celles sur les impluviums, sur la déferrisation simple, sur le lavoir-puisard ou sur le lave-mains, par exemple, insistent sur des conceptions en provenance du Sud et mettent en évidence l'ingéniosité des partenaires du RéFEA. Cette même rubrique permet de tester les connaissances de chacun dans les domaines mentionnés et présente une Foire aux Questions (FAQ) qui permet aux membres du Réseau de présenter leurs réalisations.

4) **La Gestion des projets** : La méthodologie à suivre pour la gestion de projets, si importante dans les pays du Sud, y est décrite dans le détail. C'est sous forme de questions-réponses que la thématique est abordée, tandis qu'une bibliographie exhaustive vient compléter l'information.

5) **Les Écosystèmes aquatiques** : Sont décrits les grands bassins versants du monde et les fleuves qui les drainent. Afin d'animer le réseau de concertation, des liens sont faits avec le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et avec le Réseau des Gestionnaires d'Écosystèmes fluviaux.

6) **Les Expériences et les acteurs** : Afin de constituer le réseau de praticiens, une méta-base de données sur les expériences vécues et sur les acteurs de terrain a été créée. Par la suite, elle devrait s'enrichir des informations transmises par les membres du RéFEA.

Au-delà des rubriques, le site du RéFEA inclut un flash d'actualités permettant une mise à jour constante sur l'information existant sur le WEB dans le secteur des technologies à faible coût, tandis qu'un Forum y est disponible pour pouvoir échanger avec les membres du RéFEA.

Nouvelles de l'Office
International de l'Eau

❑ DES EXEMPLES DE TECHNOLOGIES EFFICACES :

Afin d'illustrer les fiches techniques du RéFEA, voici trois exemples inédits :

- **La déferrisation simple** : La construction d'unités de déferrisation répond à un souci d'amélioration de la qualité de l'eau des forages en éliminant notamment le fer. Un taux élevé de fer dans l'eau est nuisible et peut être à l'origine de l'abandon pur et simple du forage à cause des désagréments engendrés : goût métallique, odeurs putrides, tâches sur les ustensiles, le linge et les aliments, noircissement des ongles, maux de ventre, présence de cristaux dans les urines, brûlures lors de la miction.

Les unités de déferrisation sont des dispositifs assez simples garantissant la potabilité de l'eau.

Le CREPA propose deux catégories d'unités : le type A.D.A.F. (Aération - Décantation - Adsorption - Filtration) et celui dit A.F. (Aération - Filtration). L'utilisation de l'une ou l'autre est fonction de la teneur en fer total. Le premier type est fait en parpaings et le second confectionné avec des fûts métalliques. Ces deux procédés d'élimination du fer sont exempts de toute utilisation de produits chimiques.

- **Le lave-mains**: C'est un réservoir de stockage d'eau qui est installé près des latrines publiques ou même à côté des latrines familiales. Il permet le lavage des mains après l'utilisation des latrines, donc après contact avec les selles. Il

peut être aussi placé près des cantines scolaires pour permettre aux élèves de se laver les mains avant et après les repas. Il se compose des éléments suivants : un fût en tôle, un robinet de puisage, un socle en maçonnerie.

- **L'impluvium** : Un impluvium est un système de captage des eaux de pluie, composé d'une toiture ou d'une surface de captage, d'un système de gouttière collectant les eaux de pluie captées par le toit, d'une conduite drainant les eaux de pluie vers la citerne, et d'un réservoir d'eau ou citerne pour le stockage des eaux de pluie.

Les impluviums sont construits pour stocker et fournir de l'eau pendant les périodes de pénurie. Ils sont soit en ferro-ciment, soit en moellons. Ces citernes sont souvent construites dans les écoles, les internats ou dans les endroits publics dont les toitures en tôle ou en tuile présentent une grande surface collectrice d'eau.

Le RéFEA devrait s'élargir progressivement grâce à la participation active de toute la " Francophonie technique " dont tous les organes compétents sont invités à rejoindre le réseau.

Claude TOUTANT - Chef de projet RéFEA
OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
22 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél. 05 55 11 47 70 - Fax : 05.55.77.71.15
E-mail : cnfme@oieau.fr ou Refea@oieau.fr

FORMATIONS CONTINUES DES INGENIEURS ET TECHNICIENS : POUR LA 9^{ème} ANNEE, QUATORZE ECOLES S'UNISSENT POUR PRESENTER 248 STAGES SUR L'EAU

L'Office International de l'Eau publie, pour la neuvième année consécutive, le **Catalogue National des Formations Continues des Ingénieurs et Techniciens de l'Eau** pour l'Année 2001, suite à une initiative lancée à titre expérimental en 1993.

Ce catalogue vise à donner aux professionnels des métiers de l'eau une meilleure lisibilité de l'offre, très riche et complète, qui leur est proposée par les différents organismes français de formation continue, intervenant pour le secteur de l'eau.

Le catalogue 2001 présente les **quatorze Grandes Ecoles, Instituts et établissements** concernés et propose **248 stages** portant sur tous les grands domaines de spécialités utiles aux ingénieurs et techniciens de l'eau, organisés en vingt rubriques thématiques.

L'ensemble de cette information, mise à jour en continu, est diffusée sur INTERNET - <http://www.oieau.fr>

Le Catalogue National des Formations Continues des Ingénieurs et Techniciens de l'Eau a été réalisé pour 2001 à l'initiative conjointe de l'Apave - IFE Formation, l'Association des Professionnels du Traitement des Eaux et des Nuisances (APTEN),

du BRGM, de Centrale Formation (ICTM), du Centre de Formation et de Documentation sur l'Environnement Industriel (C.F.D.E.), de l'Ecole des Mines de Paris, de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (E.N.P.C.), de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat/Formequip (ENTPE), de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (E.N.G.E.E.S.), de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts (E.N.G.R.E.F.), du GRETA Chimie Biologie, de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (I.N.P.T.), du Lycée Georges Desclaude et de l'Office International de l'Eau (O.I.Eau - Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau).

On peut se procurer l'édition 2001 du catalogue au prix de 200 FF TTC ou la disquette correspondante sur WORD6 au prix de 150 FF TTC.

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU
Nicole TREILLARD
15 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél. 05 55 11 47 80 - Fax. 05 55 11 47 48
E-mail : snide@oieau.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE :

LES STAGES DU CNFME EN AVRIL, MAI ET JUIN 2001

Date	Code	Titre
Semaine 17	A11A (24-26)	TOXICITE -ECOTOXICITE
23/04-27/04	B11A (23-24)	SECURITE CHLORE : INTERVENIR ECHANGES DES BOUTEILLES DE CHLORE
	F01B (23-27)	EXPLOITER UNE STATION D'EPURATION (1 ^{ER} DEGRÉ)
	L07A (23-26)	EXPLOITER ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'AUTOSURVEILLANCE
	E01A (23-27)	DIMENSIONNEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT (NIVEAU 1)
	I03A (23-27)	EXPLOITATION DES INSTALLATIONS GERES PAR DES AUTOMATES PROGRAMMABLES INDUSTRIELS
	E27A (25-27)	LA SIGNALISATION TEMPORAIRE DES CHANTIERS
Semaine 18	K22A (7-8)	LOI SUR L'EAU : L'EAU ET LES PROCEDURES D'URBANISME
Semaine 19	C26A (9-11)	LE COMPACTAGE DES REMBLAIS DE TRANCHEES
7/05-11/05	A14A (9-11)	PRELEVEMENT D'EAU : POURQUOI, COMMENT ?
	E11A (10-11)	SECURITE SUR LES CHANTIERS DE POSE (RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE L'OPPBTP)
Semaine 20	B11B (14-15)	SECURITE CHLORE : INTERVENIR ECHANGES DES BOUTEILLES DE CHLORE
14/05-18/05	C14A (14-18)	LA POSE DU TUBE POLYETHYLENE EN DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
Formation Qualifiante		
	E12A (15-18)	DIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET SCHEMA DIRECTEUR
	B02A (16-18)	DESINFECTION DES EAUX AU CHLORE ET AU DIOXYDE DE CHLORE
	F07A (14-18)	CONCEPTION ET DIMENSIONNEMENT - MODULE 1 : STATION D'ÉPURATION À BOUES ACTIVÉES
	F08A (14-18)	PARTICIPER A LA RECEPTION D'UNE STATION D'EPURATION TYPE BOUES ACTIVEES
	I01A (14-18)	COMPRENDRE ET EXPLOITER LES INSTALLATIONS ELECTROMECHANIQUES DANS LES USINES D'EAU
	N10A (14-18)	EXPLOITATION D'UNE STATION D'EPURATION BIOLOGIQUE - 1 ^{ER} DEGRE
21/05-25/05	C19A (21-23)	PREPARATION DE LA QUALIFICATION A LA MAINTENANCE DES DISCONNECTEURS
Formation Qualifiante		
Semaine 22	A05A (28-31)	ANALYSES DES EAUX EN LABORATOIRE (3 ^{EME} DEGRÉ)
28/05-1/06	F01C (28/05-1/06)	EXPLOITER UNE STATION D'EPURATION (1 ^{ER} DEGRÉ)
	F11A (28/05-1/06)	EXPLOITER LES SYSTEMES DE DESHYDRATATION DES BOUES
	L01A (28/05-1/06)	DEBITMETRIE, LIMNIMETRIE : INITIATION
	N08A (28/05-1/06)	EXPLOITATION D'UNE STATION DE DETOXICATION
	E28B (29-31)	REUSSIR LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
	F04A (28/05-1/06)	EXPLOITER ET GERER UNE STATION D'EPURATION
	C02A (28/05-1/06)	EXPLOITER LES RESEAUX D'EAU POTABLE (NIVEAU 1 - MODULE 2)
	C10A (28/05-1/06)	RECHERCHE DE FUITES ET DE CANALISATIONS ENTERREES
	L11A (5-8)	DEBITMETRIE - PLUVIOMETRIE - ECHANTILLONNAGE : PERFECTIONNEMENT
Semaine 23	B13A (6-8)	L'OZONE DANS LE TRAITEMENT DE L'EAU : PRINCIPE ET APPLICATION
4/06-8/06	E30A (6-7)	INSPECTION TELEVISEE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
	C07A (5-8)	LES COMPTEURS D'EAU
	F19 B(5-8)	INITIATION A L'ASSAINISSEMENT
	C21B (6-7)	RECONDUCTION DE LA QUALIFICATION A LA MAINTENANCE DES DISCONNECTEURS
	A10A (5-7)	CONTRÔLE MICROBIOLOGIQUE : NOUVELLES METHODES D'EVALUATION DES FLORES BACTERIENNES
Semaine 24	A02A (11-15)	ANALYSES ELEMENTAIRES D'UNE EAU POTABLE (2 ^{EME} DEGRÉ)
11/06-15/06	F14A (11-15)	LES FILIERES DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES BOUES
	I07A (11-15)	ORGANISER ET REALISER L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DES USINES - UNE

		FORMATION MAINTENANCE SPÉCIFIQUE AUX CONTRAINTES DES SERVICES D'EAU
	N12A (11-15)	EXPLOITATION D'UNE STATION D'EPURATION PAR BOUES ACTIVEES - 2 ^{EME} DEGRE
	C01B (11-15)	EXPLOITER LES RESEAUX D'EAU POTABLE - NIVEAU 1 - MODULE 1
	C12A (11-15)	RECHERCHE DE FUITES : METHODES DE CORRELATION ACOUSTIQUE
	E23A (12-15)	AUTOSURVEILLANCE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT : MODE D'EMPLOI
	D01A (11-15)	LA TELEGESTION DES OUVRAGES ET DES RESEAUX D'EAU - CAHIER DES CHARGES - MISE EN OEUVRE
	E08A (12-15)	LES RECOMMANDATIONS DU FASCICULE 70 POUR LA REALISATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
Semaine 25	F01F (18-22)	EXPLOITER UNE STATION D'EPURATION (1 ^{ER} DEGRÉ)
18/06-22/06	C35A (18-22)	LE SOUDAGE BOUT A BOUT DES TUBES POLYETHYLENE
	Formation Qualifiante	
	E17A (18-22)	L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : RÉGLEMENTATION ET RÉALISATION
	F18B (18-22)	EXPLOITER UNE STATION D'EPURATION A BOUES ACTIVEES (2 ^{EME} DEGRÉ)
	MODULE 2 : CALCULS ET RÉGLAGES	
	L05A (18-22)	AUTOSURVEILLANCE DES STATIONS D'EPURATION : COMMENT LA REALISER ?
	C20C (18-21)	QUALIFICATION A LA MAINTENANCE DES DISCONNECTEURS
	N07B (28-22)	DETOXICATION DES EFFLUENTS
	N13A (18-21)	DE LA GESTION DES DECHETS INDUSTRIELS AU MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL
Semaine 26	F02B (25-29)	EXPLOITER UNE STATION D'EPURATION A BOUES ACTIVEES (2 ^{EME} DEGRÉ)
	MODULE 1 : MESURES ET DIAGNOSTICS RAPIDES	
25/06-29/06	L09A (25-29)	HYDROMETRIE DES COURS D'EAU : LE METIER DE JAUGEUR
	A06A (26-29)	ANALYSES ELEMENTAIRES RELATIVES A LA BACTERIOLOGIE DES EAUX (1 ^{ERE} PARTIE)
	C25A (26-29)	LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION DES OUVRAGES D'EAU POTABLE
	E22A (26-28)	ETUDE DES SOLS POUR LES CHANTIERS DE POSE DES RESEAUX
	F15A (25-29)	CONCEPTION ET DIMENSIONNEMENT - MODULE 2 : LES TRAITEMENTS POUR PETITES COLLECTIVITÉS
	C03A (25-29)	EXPLOITER LES RESEAUX D'EAU POTABLE - NIVEAU 2
Semaine 27	C13A (2-7)	LA POSE ET L'ENTRETIEN DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE
2/07-6/07	L02B (3-5)	INSTALLER ET ENTREtenir UNE CHAINE DE MESURE
en mai/juin	E29A (3-7)	SECURITE DES PERSONNELS INTERVENANTS DANS LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
	E03A (2-6)	HYDROLOGIE URBAINE ET CALCUL D'UN RESEAU PLUVIAL (NIVEAU 1)
Semaine 28	I13B (10-13)	INITIATION A L'ELECTRICITE



LE CNFME

22 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél. 05 55 11 47 70 - Fax : 05.55.77.71.15
E-mail : cnfme@oieau.fr
<http://www.oieau.fr>
Contact : Pascal BOYER



**Office
International
de l'Eau**

BULLETIN D'INSCRIPTION

A adresser à :

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Service Clients
Rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
☎ 05.55.11.47.70 - Fax 05.55.77.71.15

Stage concerné

INTITULE DU STAGE

.....

Référence :

Période :

Prix : F (€) HT / STAGIAIRE

Raison social de l'employeur

.....

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

☎ : **Fax :**

Renseignements sur le stagiaire

NOM :

Prénom :

Fonction ou Responsabilités :

Depuis le :

Diplôme ou Niveau :

FAIT à : **le**

(signature)

**Centre National
de Formation
aux Métiers de l'Eau**
Rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES cedex
FRANCE
Tél. : 05.55.11.47.70
Fax : 05.55.77.71.15
36.17 EAUDOC
E-Mail : dfe@oieau.fr

**Nouvelles de l'Office
International de l'Eau**